

Admissibilité des déchets 2026

Formulaire d'annonce des déchets à mettre à la décharge type D et E de la Courte-Queue à Boécourt

Entreprise/client :		
Rue :		
NPA / Lieu :		
Téléphone, courriel :		
Provenance des déchets ou du chantier avec indications précises :		
Parcelle inscrite au cadastre des sites pollués :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non
Suivi effectué par un bureau d'ingénieurs ou spécialisé :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non Nom :
Accord préalable de l'ENV :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non
Description des déchets avec tonnage estimé :		
Code OMoD :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	A remplir si le code est connu
Analyses du déchet	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non Joindre les résultats d'analyses
Conformité aux valeurs limites pour décharge Type D et E :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non
Mise en décharge :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non à remplir par le SEOD
Stockage provisoire :	<input type="checkbox"/>	oui à remplir par le SEOD
Evaluation de la suspicion de pollution par PFAS nécessitant analyses; provenance des matériaux :		
D'un site d'entraînement des sapeurs pompiers (casernes de pompiers ou terrains d'entraînement) où des mousses extinctrices ont été utilisées :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non
D'un site ayant subi un incendie :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non
D'une décharge :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non
D'un site industriel (métallurgie, galvanoplastie, industrie textile, blanchisserie/nettoyage à sec, imprimerie/industrie photographique) :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non
D'un site industriel chimique ou pharmaceutique :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non
Transports par l'entreprise/client :	<input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non Si non, entreprise de transports avec no plaque :
Date du transport : (arrivée ponctuel)	Période : (durée du chantier ou si arrivages réguliers)	

L'entreprise/client atteste des données ci-dessus et a pris connaissance de l'avertissement ci-dessous et les accepte. Par sa signature, l'entreprise/client s'engage à reprendre les déchets s'ils ne répondent pas aux exigences d'admissibilité.

Timbre et ou signature du client :

Nom de la personne responsable :

Date :

PFAS : A partir du 1er janvier 2026 et en cas de suspicion spécifique de pollution, les analyses porteront sur les 16 PFAS suivants, soit : PFBA, PFPeA; PFHxA, PFHpA, PFOA, PFNA, PFBS, PFHxs, PFOS, PFDA, PFUnDA, Capstone A, Capstone B, 6.2 FTS, PFOSA et EtFOSAA.

Les analyses seront réalisées par un laboratoire accrédité.

La valeur limite pour la mise en décharge de type E est fixée à 5 µg/kg au sens de l'annexe 5 chiffre 5.2 de l'OLED.

En cas de doute sur les matériaux réceptionnés, le SEOD a l'obligation de procéder à leur contrôle, au besoin par des analyses.

Au cas où des matériaux ne correspondent pas aux critères d'admissibilité, le SEOD se réserve le droit de les refuser, le cas échéant d'ordonner leur acheminement vers un site d'évacuation approprié.

Les frais inhérents aux vérifications et induits par les mesures mises en oeuvre en cas de refus de matériaux seront intégralement supportés par le remettant.

La réclamation d'un éventuel préjudice supplémentaire demeure réservée.

Tél. 032 426 55 71 – Courriel decharge@seod.ch – Site web : www.seod.ch